



Effectuer vos cotations
et projets d'avenants



Emettre
vos contrats



Gérer
votre portefeuille



Rééditer vos attestations
et pièces contractuelles



Centre de documentaton
et formation

Assurances Professionnelles

Responsabilité Civile professionnelle

Conditions de souscription	À partir de TTC / an	Limites de garantie maximum	CA maximum
Votre activité by Hiscox (Prestation de services)	199 €		
Métiers de l'informatique			
Métiers du marketing et de la communication	251 €	3 000 000 €	5 000 000 €
Média et industries culturelles			
Métiers du conseil en entreprise	230 €		
Tourisme Pro	945 €		
Métiers de la sécurité	957 €	1 000 000 €	1 000 000 €

Plus de
650
activités

Sans frais
de gestion

Simple
et rapide
24/7

- Large éventail d'activités
- Franchise à 0€*
- Extension Monde entier**
- Option CyberClear

*Sauf Tourisme pro et Métiers de la sécurité.

**Sous conditions et hors Métiers de la sécurité et Votre activité by Hiscox.

Autres assurances professionnelles

Conditions de souscription	Limites de garantie maximum	CA maximum
CyberClear by Hiscox	1 500 000 €	25 000 000 €
Responsabilité des Dirigeants	2 000 000 €	50 000 000 €
Risques Spéciaux by Hiscox	Limites de garantie maximum	Capitaux assurés
Dommages matériels	50 000 € / matériel	250 000 €
RC organisateurs	2 000 visiteurs / jour	2 000 000 €
Dommages aux biens des exposants	200 exposants	3 000 €

Pro by Hiscox	Bureaux	Santé et bien-être	Commerces de détail / Artisanat (hors alimentaire)	Services à la personne/ de proximité	Evènementiel / Audiovisuel (techniciens et post-production)
Surface (Locataire)	1 000 m ²	800 m ²		500 m ²	
Surface (Propriétaire)	500 m ²	400 m ²		250 m ²	
Contenu	1 000 000 €	500 000 €		300 000 €	
Sommes assurées maximum	4 750 000 €	3 900 000 €		3 175 000 €	
Pertes financières par garantie				500 000 €	

Art et Clientèle privée

Fine Art by Hiscox Pour les œuvres d'art et de collection situées en France et/ou à Monaco

Conditions de souscription	À partir de TTC / an	Minimum	Maximum
Fine Art by Hiscox Montant global assuré en valeur déclarée	262 €	5 000 €	500 000 € par tranche de 25 000 €
Valeur maximum par objet			50 000 €
Franchise (au choix)		0 ou 100 €	

Couvre :

- Tableaux, photos, dessins
- Sculptures, meubles, design
- Livres, bandes dessinées, objets publicitaires...

Ne couvre pas :

- Bijoux, montres
- Instruments de musique
- Pièces de monnaie
- Bagagerie, maroquinerie de luxe, fourrures, stylos...



Cyrielle BARRIERE
Chargée de développement
MyHISCOX



Fabrice TAI
Chargé de développement
MyHISCOX



Gulay GENC
Chargée de développement senior
MyHISCOX



Fabrice FAISANS
Responsable MyHISCOX & Délégations

Contacts

Équipe MyHISCOX
Saisie, formation, fonctionnement
05 56 67 71 73

Demandez vos codes d'accès par mail à extranet.courtiers@hiscox.fr avec :
- vos nom et prénom, le nom de votre cabinet et son code courtier
- votre mail